



Les RDV PRO ALIM

Une journée de rencontres entre professionnels
de l'alimentation de la Manche

Le 18 novembre 2019
Maison du Département à Saint-Lô

Fortes du succès des éditions 2017 et 2018, avec respectivement 350 et 422 rendez-vous sous forme de speed-meetings, organisés pour environ 80 participants, la Chambre d'agriculture et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Manche reconduisent cet événement, qui se déroulera

**le lundi 18 novembre 2019 à la Maison du Département à Saint-Lô,
de 13h à 17h30.**

Pour s'inscrire, rendez-vous dès maintenant sur le site <https://rendezvousproalim.fr/manche/>

LES RDV PRO ALIM : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un après-midi de rendez-vous professionnels entre les **producteurs (artisans et agriculteurs)** et les différents **intermédiaires des circuits de proximité** :

- Restaurations collectives
- Commerçant alimentaire (épicerie fine, point de vente de produits locaux, etc...)
- Restaurations commerciales
- Traiteurs
- Artisans

Objectif : développer l'approvisionnement local et aider les producteurs à diversifier leurs débouchés.

A l'échelle du département de la Manche, ces rendez-vous ont pour objectifs de renforcer les relations entre fournisseurs locaux et acheteurs locaux. Ils permettent d'optimiser les temps d'échange en vue de mettre en place des relations commerciales sur la durée.

Cette troisième édition des Rendez-vous Pro Alim est organisée par la Chambre d'agriculture de la Manche et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Manche en partenariat avec le Conseil départemental, la CCI Ouest Normandie.



COMMENT CA SE PASSE ?

L'événement a lieu **le lundi 18 novembre à la maison du Département**. Cette troisième édition est organisée sous forme de rendez-vous rapides qui permettent de créer de nombreux contacts commerciaux en un temps restreint.

LES ETAPES :

1. **Avant le 30 septembre : chaque participant sera invité à compléter son profil** en vue de concevoir le catalogue détaillé des participants avec la fiche descriptive de leurs activités et/ou produits.
2. **Du 1^{er} au 14 octobre** : mise en ligne du catalogue. Cet outil permettra à chaque professionnel d'avoir accès à la liste des participants.
3. **Du 14 octobre au 6 novembre** : choix des rendez-vous par les participants. Chacun pourra alors solliciter ou être sollicité pour des rendez-vous.

⇒ **Le 18 novembre : remise du programme de RDV personnalisé à chaque participant.**